Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév Mar jeu dim

FAITS DIVERS.

Grand Meeting Démocratique.

Des invitations ont été envoyés à tous les candidats démocrates aux fonctions d'Etat. Ils sont priés, par ces invitations, de se rendre au mass meeting qui sera tenu à Mineral, Lne. jeudi prochain, 24 septembre.

Cette ville est située au nord-ouest de la paroisse Sabine et elle est contigue aux trois paroisses de De Soto, Rivière Rouge et Natchitoches, ce qui donnera l'occasion de se rendre compte de ce que pensent les habitants de cette section du quatrième District des conditions politiques dans lesquelles l'Etat se trouve actuellement.

Les orateurs qui doivent prendre la parole sont:

Le juge N. C. Blanchard, le congressiste Phanor Brezeale, l'Hon. Jared Y. Sanders et le colonel W. H. Wise, de Shreveport; mais il est convenu que les candidats pourront également se faire entendre.

Marché inexplicable.

Pat Powers et Pierre Hudson sont deux vieilles connaissances du recorder Marmouget; il les a vus comparaître devant lui, dans un seul mois, plus souvent qu'ils n'ont de doigts aux quatre membres ce sont des ivrognes. Pat demeure 327 rue Lafayette et Pierre 513 rue Marigny. Une fois de plus on les a arrêtés de compagnie comme dangereux et suspects. Ils n'ont pu donner une explication satisfaisante au sujet de la possession de leur butin, ce qui les a fait condamner chacun à $25 ou 30 jours.

Un affidavit a été fait contre eux à la seconde cour criminelle inférieure: il les accuse de larcin sans importance.

Ils ont plaidé la non culpabilité et ont été mis sous caution de $250 chacun à la condition de se présenter quand ils en seront requis.

A l'hôtel Denéchaud.

L'hôtel Denéchaud l'a échappé belle, disent les faits de peu qu'il fut brûlé à 4 heures du matin hier. Le feu a pris au quatrième étage de cet immeuble et a été heureusement aperçu d'en bas par M. Platz, officier de l'agence Ryan. Il a aussitôt donné l'alarme à la boîte qui se trouve à l'angle des rues Commune et Carondelet.

Les employés et les pompiers ont suffi pour éteindre à temps la conflagration qui était imminente.

On ne sait comment le feu a été allumé, mais la literie d'un lit avant été brûlée on suppose que le feu a dû prendre avec sans que personne ne s'en aperçut.

On a constaté $150 de dégâts à l'immeuble et on évalue le mobilier de la chambre qui a brûlé à $300.

EST-CE LUI?

La police a arrêté, dans le 12e Ward, un noir qu'on croit être l'homme qui a tué John W. Kafeed, employé qui avait la confiance de la "National Acid Company".

Le prisonnier dit se nommer André Dunnaway, alias Henry Morris, alias Henri Johnson. Il a été arrêté, dans la nuit de vendredi à samedi, par les officiers McKee et Tuderer, à l'angle des rues Joséphine et Clara, pour bris de paix et bataille. Cette accusation date de deux ans, donc avant le meurtre de M. W. Kafeed.

Ce dernier a été tué lâchement. Il était le caissier et l'homme de confiance de l'exploitation; dans ses responsabilités était celle de payer le salaire des employés le samedi. Le soir du 28 mars, vers 4 heures, il était seul dans le bureau qui se trouve à l'angle de l'avenue des Champs-Elysées et de la rue Hope, lorsqu'un noir inconnu entra dans la pièce et délibérément tira successivement une série de coups de fusil qui firent à l'estomac de M. Kafeed de larges et profondes blessures.

Il mourut sans pouvoir parler. Personne n'avait vu commettre le meurtre. F. C. Johnson, chimiste de la compagnie, vit un noir qui fuyait et courut après lui, mais l'homme disparut dans les marécages.

On n'a jamais trouvé une raison satisfaisante à ce meurtre. Dans la nuit qui l'a suivi, des officiers ont rencontré un noir qui a fui à toute vitesse et qui a traversé à la nage le canal Lafayette pour les éviter.

Ils ont tiré sur ce suspect sans l'atteindre, mais ils ont du voir ses traits. Il a été vu portant un carnier sur son épaule par plusieurs personnes.

La description qu'on a donnée alors du meurtrier répond à celle de l'individu arrêté.

L'officier KeKee croit qu'il n'est autre que Dunnaway.

Sévices et Cruauté.

Julien Ferrand, un jeune noir qui demeure 2.13 rue Saint Pierre, a fait un affidavit, à la première Cour Criminelle, accusant les trois frères Peterman, Frank, Aaron et Samuel, propriétaires d'un magasin de nouveautés, 1301 rue du Canal, de l'avoir battu hier matin, devant leur établissement vers neuf heures. La figure de Ferrand atteste, par son enflure près de la bouche, que le plaignant a reçu un rude coup.

Le blessé dit qu'il a été accosté par les frères Petermann, et que, sans provocation, l'un d'eux l'a frappé, puis un autre s'est joint au premier agresseur pendant que Ferrand courait pour leur échapper. Ils l'ont poursuivi jusqu'à ce qu'il fût entré dans un magasin voisin du leur, et, sans l'intervention des employés de cette maison, ils auraient continué à le battre.

Ferrand a déclaré que les Petermann l'ont maltraité parce qu'ils sont jaloux du succès du concurrent chez lequel il est employé.

Plus tard Frank Peterman est allé à la cour et a fait un centre-affidavit, accusant Ferrand d'attaque et de rixe, et montrant un couteau qu'il prétendait que l'accusé avait à la main en l'attaquant.

Ferrand déclare que c'est Petermann qui avait un couteau, qu'il l'a frappé avec et dit qu'il peut réclamer à cet égard le témoignage de plusieurs personnes pour prouver sa sincérité.

SUICIDE

Le corps d'une femme noire, nommée Sophie Brown, a été retiré du fleuve hier matin, près de la ligne de la paroisse, du côté de Jefferson. [illegible] le corps il était sur la surface de l'eau et l'a ramené sur la rive. La police a été avertie et le coroner a été appelé. Un certificat a été donné conformément aux conditions dans lesquelles on a fait cette triste trouvaille.

Cette femme vivait avec son mari rue de Armas No 331; on prétend qu'elle était démente par moments; à plusieurs reprises, elle avait manifesté l'intention de se détruire.

Mercredi soir, elle a déclaré qu'elle allait se noyer, et jeudi matin à 6 heures, elle a quitté sa maison. On n'a rien su, la concernant, jusqu'à ce qu'on eût trouvé son corps.

GRAND INCENDIE.

Hier vers midi et demi des dommages considérables ont été causés par un incendie dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin. Neuf maisons ont été détruites et quatre autres fortement endommagées. Les pertes totales s'élèvent à $10,000.

Le feu a pris naissance dans les ateliers de charpente de Alex Mair, rue Calliope, 2113.

Une alarme a été promptement donnée mais en peu d'instants les flammes s'étaient communiquées aux maisons voisines.

Les maisons occupées par les personnes suivantes ont été entièrement détruites: Mme J. J. Kocher, Mme Chamberlain, Mme Walter A. Gorham, Mme Julia Leonard, Wm King, Mme F. C. Noggrajh, M. Koshland, Ed. Behrman, Wm Cotter, Felix Pesinton, Joe Walker, Julia O. Della, Mme Meyers, Mme Thos Tiernan, Mme Daniels.

Les maisons occupées par Mme Mary Williamson et Mme Hunt ont été endommagées. Des hangars de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central ont été également endommagés par les flammes.

Dommages réclamés.

M. Auguste Bouquerel a enregistré une plainte à la cour civile de district contre la compagnie des cars urbains de la Nouvelle-Orléans à l'effet de recouvrer une somme de $915 à titre de dommages.

Le pétitionnaire allègue que le 23 juin 1903, son cheval et sa voiture de laitier ont été jetés à terre à l'angle des rues Hurst et Garfield par le car No 070 qui appartient à la compagnie défenderesse, et que l'animal et le wagon n'ont pu, depuis cet accident, lui être utiles.

Le pétitionnaire ajoute à sa plainte que le cheval et le wagon étaient placés de façon à ce que l'électricien pût les apercevoir facilement, et qu'il a fait preuve d'une grande négligence en renversant la bête et la voiture.

Le cheval est mort des suites de ses blessures; le véhicule, trop avarié, est devenu inutile. Alléguant que la Compagnie est responsable, le pétitionnaire réclame un jugement qui l'indemnise de ses pertes, qu'il évalue à $915.

Lait falsifié.

Un affidavit a été fait à la cour du recorder contre le laitier P. Descomps, qui a sa laiterie près du bayou St Jean.

Il a refusé de donner un échantillon à un inspecteur du bureau de santé. [illegible] mesure prise.

INCORPOREE EN 1882.

WM. C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant
LOUIS RUCH, Jr., Secrétaire.

UNION SANITARY Excavating Co.

Sont prêts sur un propmt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, voûtes et latrines en terre, etc.

Travaux de première classe. Conditions raisonnables.

BUREAU, 727 RUE COMMUNE.

Entre les rues St Charles et Carondelet. Téléphone 447

1er sept—3m

Bibliothèque Publique de la Nouvelle-Orléans.

Le très obligeant et très zélé bibliothécaire de la susdite institution, M. Wm Beer, nous communique la liste suivante des livres nouveaux, français ou traitant de sujets français, dont s'est enrichie la maison au cours du mois d'août dernier:

PHILOSOPHIE

La Servitude Volontaire, Paris, 1872, La Boetie.

RELIGION

Histoire de l'Eglise du Moyen Age, Paris, 1850, E. Guets.

Revolt of the Protestants of Cevennes, Londres, 1849, Mrs Bray.

Memoirs of Port Royal, Phila., 1863, M. A. Schimmelpennick.

SOCIOLOGIE

Etrangers en France, Paris, 1844. C. Demangeat.

Civil processes, Bonn, 1828, J. T. B. Linde.

PHILOLOGIE

Nouvelle Grammaire Portugaise, Lisbonne, 1899, A. V. Traustagano.

SCIENCE NATURELLE

La Revue Scientifique de la France et de l'Espagne, Paris, 1872, X.

La Théorie des Ions et l'Electrolyse, Paris, A. Hollard.

ARTS UTILES

Manuel Complet du Patissier, Paris, 1860, M. Leblanc.

LITTERATURE

Fables, Paris, 1836, Florian.

Le Barbier de Seville, Paris, n. d., Drame en 5 actes, Paris, n. d., Baron de Beaumarchais.

Gringoire Comédie, Paris, 1890, T. de Beauville.

Denise, Pièce en 4 Actes, Paris, 1889, A. Dumas, Fils.

Sister Beatrice and Ardiane and Barbe Bleue, N. Y., 1902, M. Maeterlinck.

Le Monde ou l'On s'Ennuie, N. Y., n. d., de Pailleron.

Physiologie du Mariage, Paris, 1901, H. de Balzac.

La Chronique de France, Paris, 1902, P. de Coubertin.

Lucrèce, Paris, 1845, de Pongerville.

HISTOIRE

Topographie d'Athènes, Paris, 1890, P. Roque.

Romance of the Renaissance Chateaux, N. Y., 1901, E. W. Champney.

French Life in Town and Country, N. Y., 1902, H. Lynch.

The Dungeons of Old Paris, N. Y., 1897, T. Hopkins.

Historic Churches of Paris, London, 1897, W. F. Lonergan.

Les Anglais et L'Inde, Paris, 1857, E. de Warbezen.

Eléments d'une Psychologie Politique du Peuple Américain, Paris, 1902, E. Boutmy.

Pérou et Bolivie, Paris, 1880, C. Wiener.

BIOGRAPHIE COLLECTIVE.

Musiciens Contemporains, Paris, 1850, H. B. Bury.

Les Diplomates Européens, Paris, 1843, M. Capefigue.

Les Trois Dumas, Paris, n. d., F. Myers.

Les Grands Hommes de France, 2 v., Paris, 1841, M. T. Moret.

BIOGRAPHIE INDIVIDUELLE.

Camille Desmoulins and His Wife, Londres, 1876, J. Claretie.

Memoirs of Cardinal Dubois, London, 1899, E. Dowson.

Marie Antoinette, N. Y., n. d., S. Tytler.

Father Marquette, N. Y., 1902, R. G. Thwaites.

Memoirs of Marshal Oudinot Duc de Reggio, Londres, 1896, G. Stiegler.

Vie de Talleyrand, Paris, n. d., L. Bastide.

Lettres sur les Armoiries, Paris, 1901, A. D. Delafeuratte.

Histoire de la Chevalerie Française, Paris, 1814, J. M. Cassier.

Les Grecs en Sicile, Paris, 1845, W. B. de Presle.

Papes et Sultans, Paris, 1879, F. Julien.

The French Academy, N. Y., 1901, L. H. Vincent.

Antonio Perez et Philippe II, Paris, 1854, M. Mignet.

La Serbie de Nos Jours, Bruxelles, 1901, J. Hogge.

FICTION.

Le Lys Dans la Vallée, Paris, 1877, H. de Balzac.

La Plaque de Cheminée, Paris, 1883, H. Bonnellier.

The screen, N. Y., 1901, P. Bourget.

Badinage, Paris, n. d., J. de la Brete.

La Bete, Paris, 1887, V. Cherbuliez.

As 'Tis in Life, N. Y., n. d., A. Delpit.

Balthasar, Paris, 1893, A. France.

Pas Jalouse, Paris, 1893, Gyp.

Belle-Maman, Paris, n. d., D. de Laforest.

Contes et Nouvelles, Paris, 1889, G. de Maupassant.

Old Raclot's Millions, N. Y., 1900, E. Richebourg.

The Haunted Pool, N. Y., 1893, G. Sand.

A Floating City, N. Y., 1893, J. Verne.

The Giant Raft, N. Y., 1895, J. Verne.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Mme Mary Westfield à W. H. Noble, deux terrains bornés par les rues Pitt, Prytanee, Webster et Henry Clay, $7,250.

Aztec Land Co. à Salomon Reinoe, un ilet borné par les rues Thalie, Erato, Pieur et Johnson, $1,600.

Mme Armstrong Donalson à Mme Catherine Lagaforta, un ilet borné par les rues Joséphine, Sondeil, Benton et Gordon, $600.

R. M. Jung à la Union Homestead Asso., un terrain borné par les rues Howard, Milan, Long et Marengo, $400.

L'acquéreur à C. Bastion, ce même terrain, $400.

Southern Railway

Seulement $29.50 pour Baltimore et retour. En vente les 18, 19 et 20 septembre. Pour renseignements, adressez-vous au bureau des billets, No. 704 rue Commune, à côté de l'entrée des dames à l'Hôtel St. Charles.

J. C. ANDREWS, S. W. P. Agent.

DÉCES

DUBOS—Décédée samedi 19 septembre à 2 30 heures P. M. BERTHA DUBOS, fille de Marie Faurisse et de feu Gabriel Dubos, âgée de 25 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Dubos, Picou, Mauvezin, Lafitte, Lutenbacher, Eymas et Simoni, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 20 septembre à 3 heures P. M., de sa dernière résidence No 1924 rue Dauphine, entre Touro et Bourbon.

Enterrement au cimetière Washington.

DERBES—Décédée samedi, 19 septembre, à 8 heures P. M., âgée de 60 ans, Mme veuve E. J. DERBES (née Eléonore Labarthe), native de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche 20 septembre 1903 à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1453 rue St. Roberts, entre Kerlerec et Columbus.

EULER—Décédé le 8 septembre 1903 à Interlaken, Suisse, GEORGE EULER, Jr., fils de Geo. A. Euler et de Victoire Paty, de la Nouvelle Orléans.

CHAPOTIN—Décédée à 7 heures A. M. lundi, 14 septembre 1903, Mme CORALIE BUISSON, veuve Henri Chapotin, native de la Nouvelle-Orléans, âgée de 70 ans et quatre mois.

VIDNAU—Décédée mardi, le 15 septembre 1903, Mme J. M. COMMINGES, épouse de J. Vidnau.

CAMY—Décédé mercredi soir à 7 h., JEAN CAMY natif des Hautes Pyrénées, France à l'âge de 67 ans.

ESCOFFIER—Décédé jeudi 17 septembre, à 9 45 heures p. m., âgé de 71 ans STEPHEN ESCOFFIER Sr., natif de New York.

MESSE FUNEBRE

Une messe funèbre sera célébrée à l'église St-Maurice, samedi, le 26 septembre à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH BEAURENS de Versailles. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve de ses enfants et de son gendre M. Aug. Royel.

20 sept—1f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

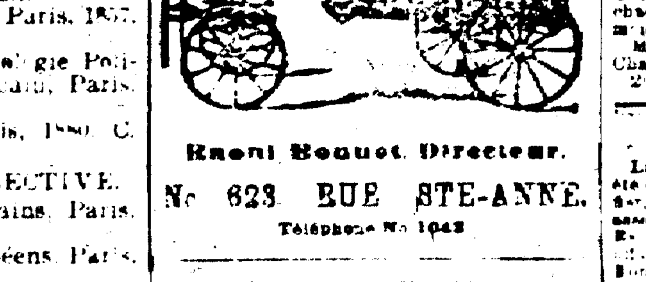

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français

TELEPHONE 1276

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients

40 sou—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

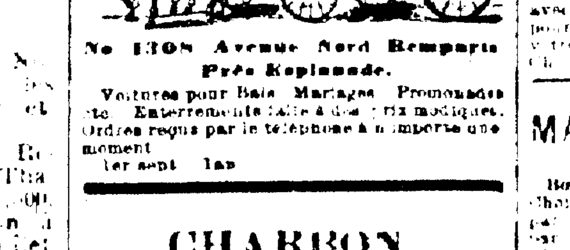

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1an

CHARBON

PITTSBURG — Par char [illegible] 3840 cents [illegible] $3 60 le boucaut [illegible] $4 50 à 4 75 par ton. anthracite $9 50 la ton. [illegible] 21 à 33c le baril. [illegible] $3 60 la tonne, habitation [illegible] 37 à 40c.

ALABAMA — Par baril Corona 50c, Corona [illegible] 50c [illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Les recettes pour les chevaux et mulets son assez bonnes avec demande modérée et prix inchangés.

Chevaux de selle et de voiture	100@200
Bons chevaux de trait	75@135
Chevaux communs	50@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mulets pour habitations ancienes	[illegible]
[illegible]	85 à [illegible]

AVIS SPECIAUX.

Nous voulons dresser une liste pour la vente de propriétés de toute sorte hors de la ville. Nous faisons une spécialité des prairies, fermes et plantations. Nous sommes la seule Compagnie à la Nouvelle-Orléans qui s'occupe exclusivement de placements hors de la ville.

MEXICAN GULF LAND COMPANY.
227 rue St Charles, N. O., Lne

La Mexican Gulf Land Company a ouvert son bureau au No 227 rue St Charles, N. O., Lne. La compagnie a acheté la fameuse Pointe de Terre Henderson, qui a une façade de 3 milles sur la Baie St. Louis, et 3 milles sur le Mississippi Sound, et deviendra un lieu de plaisance moderne avec bains publics, hôtel, club et autres avantages. Le district des affaires sera limité à ces lots. Absolument le seul lieu fréquenté près de la Nouvelle-Orléans.

Lot de terre sur le rivage $750, $75 comptant, la balance en 18 mois. Lot en arrière $100 et plus encore, $10 comptant et $10 par mois. Privilège de bains, promenades en bateau et de pêche avec chaque lot. Parcs, larges rues, allées et places régulières. Ombrage, bains, promenades en bateau et pêches non surpassées. Heures de bureau, 9 30 a. m. à 3 p. m.

20 sept—7f

Mr Edward Enderié (No 738 rue Union), Ingénieur minier, expert, de retour d'un examen de la "Grand Central Golf Mine", et la considère un bon placement. Voir le rapport tous les jours de midi à 4 heures P. M. au No 210 rue Nord Remparts. 20 sept 1f

F. P. WOLFE,

DENTISTE,

Transférera son bureau au Nos 415-416 Bâtisse Macheca vers le 1er octobre.

20sept—20 27

BUREAU DU SURINTENDANT DES Ecoles Publiques, coin des rues Camp et Lafayette—Nouvelle-Orléans, 18 sept 1903 — L'Ecole Normale s'ouvrira LUNDI 28 SEPT. à 8 30 A. M. pour l'enregistrement des élèves et l'examen des postulants. Les nouveaux élèves auront à présenter des certificats de santé et de vaccination heureuse.

L'examen de ceux qui désirent être admis à l'Ecole Supérieure et des élèves remplissant les conditions voulues dans ladite école commencera LUNDI 28 SEPT., à 8 30 A. M. dans les bâtiments respectifs de l'Ecole Supérieure.

WARREN EASTON
19 sept—au 28 inc. Surintendant.

BUREAU DU SURINTENDANT des Ecoles Publiques, coin des rues Camp et Lafayette, Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1903. Les Ecoles Publiques s'ouvriront pour la session de 1903-04 JEUDI 1er OCT., à 8 30 A. M. Les élèves de la Huitième Classe et les commençants auront à présenter des certificats de vaccination heureuse.

WARREN EASTON, surintendant.

19 sept—19 au 1er octobre

Propriétés sur les côtes du Golfe

Nous vous offrons maintenant la première chance d'obtenir une propriété sur le rivage à des prix raisonnables par paiements partiels, pour résidences exclusivement, qui ait jamais été fournie aux habitants de la Nouvelle-Orléans. Nous avons acheté la propriété comprenant la Pointe Henderson à l'ouest de la Passe Christiane avec une plage de 3 milles, et nous la développons. Lots de façade $750 chacun, $75 comptant la balance en 18 paiements mensuels égaux. Lots en arrière $100 chacun payables $10 comptant et $10 par mois.

Mexican Gulf Land Company, 227 rue St Charles, Nouvelle-Orléans, Lne

20 sept—7f

Formation de Société.

La raison sociale de Spear & Escoffier ayant été dissoute par la mort de M. Stephen Escoffier, Sr., les soussignés ont, ce jour, formé une association sous la raison sociale de Spear, Escoffier et Spear pour continuer et faire les affaires d'encanteurs et d'agents de Propriétés Foncières, dans toutes les branches.

La nouvelle raison sociale a assumé toutes les obligations de l'ancienne maison S. ear & Escoffier, qui remercie ses amis et le public en général de leur patronage pendant les dernières cinquante années. Les nouveaux associés sollicitent respectueusement une continuation de ce patronage.

PLACIDE J. SPEAR.
S. ESCOFFIER
LOUIS C. SPEAR

20 sept—5f

Dimanche, 20 septembre.
Coin des rues Canal et Derbigny. Prédication Evangélique par

M. P. P. BRIOL,

Pasteur et visite à la Nouvelle-Orléans. Cordiale invitation à tous. 20 sept 1f

A VENDRE.

Un commerce depuis longtemps établi et qui donne un profit de $7 à $8 par jour.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Léo Bayhi au bureau de l'Abeille.

20 sept—20 22

PETITES ANNONCES

DEMANDE—Des Dames pouvant tailler, faire du linge de dessous, des gabrielles, (wrappers). On reprend l'ouvrage en en livrant d'autre, 2 21 rue Iberville.

20 sept—1f

NOUS voulons des hommes et des femmes intelligents pour la vente de nos terres, 3 milles de l'ouest sur le Golfe; améliorations. Vous pouvez faire $100 par jour. Mexican Gulf Land Company, 227 rue St Charles, N. O., Lne. 20 sept—7f

DEMANDE—Une cuisinière blanche préférée. 2453 avenue de l'Esplanade.

20 sept 1f

POUR la meilleure proposition de propriétés foncières jamais faite sur le marché de la Nouvelle-Orléans, rémunération libérale. Mexican Gulf Land Company, 227 rue St Charles, N. O., Lne. 20 sept—7f

ON demande—Un garçon de 14 à 16 ans pour aider à la pharmacie et faire les courses. S'adresser à l'Asile de la Société Française rue Ste Anne, entre Derbigny et Roman. Demander le pharmacien.

19 sept—2f

DEMANDE—HOMME OU DAME DE confiance dans chaque comté pour gérer les affaires d'une ancienne maison établie de solide existence financière. Un salaire bona fide par semaine de $18 00 payé par chèque directement du quartier général chaque lundi avec toutes les dépenses. Avances d'argent pour les dépenses. Env. [illegible] enveloppe avec votre adresse. Gérant 370 Bâtisse Caxton, Chicago. [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs du Texas et de l'Ouest—Boeufs choix par livre gros 4@4¼, fair to good, par [illegible] 3@4, commun to medium, par livre gros 2¾@3¼. Vaches et torres—Choix par livre gros 3@3¼, fair to good, par livre gros 2½@3¼, vieilles maigres par tête $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux par livre gros 2½@3, cerfs par livre gros 3@3½. Yearlings—Choix par livre 3¼, fair to good, par tête $9@15. Veaux par tête Choice $9@11 50, fair to good, $8@9.

Boeufs du Mississippi, de la Louisiane et de l'Alabama—Boeufs Choix par livre gros 3¼@4, fair to good, par livre gros 2¾@3¼, vieux maigres par livre gros 1½@2¼. Vaches, torres et Taureaux Choix par livre gros 3@3¼, fair to good, par livre gros 2½@3, vieux maigres par tête $7@10; taureaux par livre gros 2½@3, cerfs par livre gros 3@3¼. Yearlings—Choix par livre gros 3@3¼, fair to good, par tête $8@11, commun par tête $7@7. Veaux par tête $7@8. Vaches [illegible] $40@50, fair to good, $25@35. Springers—Choix, $25@30, commun to fair, $15@20. Porcs—Nourris au maïs, par livre gros, 5¾@6¼, nourris au [illegible], par livre gros, 5@5¼. Moutons—Good to choice, par livre, 3½@4¼, commun to fair, par tête, [illegible] $ 35.

VENTES A L'ENCAN.

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget McGinn ou Maggie, femme de Jeremiah Lynch.

No 71,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commune—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville, en vertu d'un ordre issu et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district, désigné comme lot No un de l'ilet 175 lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire et les rues Aix et Flix et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Aix, et mesurant trente et un pieds, neuf pouces (31' 9") de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et face à la rue Aix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions: Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège en faveur du vendeur et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 & date

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielenschneider et femme

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes ses dépendances le dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, le 18 mai 1882, Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou et quatre-vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la balance de l'ilet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, en bois, consistant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie connue comme No 1305 rue Johnson le tout en bonne condition et à proximité de tous les agréments.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et pour acquittement général.

20 sept 20 27—Oct 4 11 18 22.

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Améliorations Entières

—DE—

La "Delta Delinting and Refining Company Ltd".

Un Moulin d'Huile de Graine à Coton de 50 tonneaux.

Situé à l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilloires "Erie", Machine à vapeur "Corliss" de la force de 200 chevaux, 3-15 "Box Press", Patents "Smith Vale 2 60", 2 80 "Heaters" complets, Portoir, Egraineurs, Tuyaux Hydrolique, Tuyaux, Arbre de Couche, Poulies, Boule de cuivre, Crochets pour ceinture, Boîtes Balances, Stocks, Moules, Trucks, etc.

9 "Brown Cotton Linters" 110 scies chacun, en bloc.

Mardi, le 29 Septembre 1903,

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, MARDI le 29 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la même Honorable Cour, Division C, maintenant absent en congé, Dossier No 70,232, dans l'affaire de Charles W. Drown vs la Delta Delinting and Refining Co Ltd, à l'enchère publique, il sera vendu:

Les installations entières de machines, de bouilloires, etc., appartenant à la Delta Delinting and Refining Company Ltd, et contenu dans les bâtisses à l'encoignure des rues S. Peters et Céleste, dans le Premier District de cette ville.

Termes et conditions: Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et devant être dues sur ladite fabrique pour l'année 1903 en plus et au dessus du montant de son enchère et devant déménager lesdites installations de fabrique, remettre les terrains sur lesquels elle a été construite en sa condition primitive conformément au bail maintenant existant, expirant le 30 septembre 1903. Cette fabrique peut être inspectée sur présentation d'une carte de [illegible] Chas. W. Drown.

13 sept—15 20 22 27 29

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano Mathushek

Philip Werlein, Ltée vs [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,410. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI 1er octobre 1903, à 10 30 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein Nos 614 et 616 rue du Canal:—

Un Piano Mathushek.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Ph. [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

—DE—

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième, et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huîtres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71,392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune—JEUDI, le 29 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. E. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après decrites, à savoir:

1er—Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 122, borné par les rues Magasins, Pleasant, Toledano et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de vente fait par Geo. de Armas, voyer, daté le 10 juin 1906 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage notaire le 29 août 1903, par les lettres "A", "B", "C" et "D", et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasins, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds [illegible] pouces de façade à la rue Magasins, même largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds huit pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et est composé d'une partie du lot original No [illegible] et du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots C et B dans le fond et commençant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant, trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces entre lignes égales et est composé de la portion des fond des lots Nos Neuf et Dix.

2me—Dix actions du fond capital de la Lafayette Fire Insurance Company lequel Stock est démontré par le certificat No 102, daté le 1er mars 1897 et [illegible] de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant. Les taxes pour 1903 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire.

[illegible]

Henry L. Garland et [illegible] avocats pour les défendeurs.

20 sept 20 27 oct 4 11 18 22.

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Annie Leinhardt veuve de Marsh. Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,552—Division [illegible]. Attendu que [illegible] Leinhardt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Leinhardt, veuve de Marsh. Fischer, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles ce ne serait pas fait droit à cette pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

[illegible]